



LES SINSOLS DU MONTCALM PANDEMONIUM

ADHESION SAISON 2016/2017

Valable du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017

Il est rappelé que la prise de licence est obligatoire pour tout adhérent à l'association affiliée à la FFME.
Attention : une vigilance particulière doit être portée au renseignement des données personnelles par le membre (mail et téléphone notamment)

Coordonnées adhérent

NOM		PRENOM	
Date de naissance		SEXE : homme <input type="checkbox"/> femme <input type="checkbox"/>	
ADRESSE			
Tél Fixe :		Portable	
Mail :			
Nom du Docteur :			
Date Certificat Médical (à fournir avec le dossier) :			

Coordonnées représentant légal (pour les adhérents mineurs)

NOM		PRENOM	
ADRESSE			
Tél fixe :		Portable	
Mail			

Tarifs LICENCE, ADHESION ET ASSURANCES

Licence	Licence annuelle adulte (dont CR : 4€ et CD : 2€)	42,90 €	€
	Licence annuelle jeunes (- de 18 ans) (dont CR : 4€ et CD : 2€)	30,20 €	€
	Licence annuelle famille (à partir de la 3 ^{ème} pers) (dont CR : 4€ et CD : 2€)	17,90 €	€
Club	Adhésion club Les Sinsols du Montcalm ADULTE	10 €	€
	Adhésion club Les Sinsols du Montcalm ENFANT (- de 18 ans)	5 €	€
ASSURANCE	Report montant total bulletin assurances : 3€ + 8€ ou 11€ ou 18€ + options		€
	TOTAL		€

Mode de règlement :

- Chèque (ordre : Montcalm Sport Nature)
- Espèces

Pièces à joindre impérativement au dossier : Certificat médical
Bulletin n°1 assurances ci-joint

La notice relative aux assurances est disponible à l'adresse suivante :
<http://www.ffme.fr/licence/page/garanties-de-l-assurance.html>

Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME 2017

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) : _____

Né(e) le : _____

Adresse : _____

Nationalité : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

N° de licence 2016-2017 : _____ Club : _____

déclare :

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2017, et en conséquence :
- accepter la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €)
 - souscrire une des garanties de personnes (atteinte corporelle, secours, assistance, rapatriement) :
 Base (8 €) Base + (11 €) Base ++ (18 €)

et dans ce cas uniquement :

- souscrire des garanties optionnelles complémentaires :
 Option ski de piste (5 €) Option VTT (30 €) Option slackline et highline (5 €) Option trail (10 €)
- souscrire une des garanties optionnelles Indemnités Journalières :
 IJ1 (18 €) IJ2 (30 €) IJ3 (35 €)

- avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information Saison 2017, et en conséquence refuser les garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » et n'accepter que la garantie responsabilité civile obligatoire (3 €).

Fait à : _____ le _____

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)

Je soussigné (Nom,Prénom, représentant légal) :

- Reconnait avoir été informé que l'adhésion au club s'accompagne de la prise de la licence à la FFME.
- Reconnait que l'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur du club ainsi que celui de la FFME.
- Atteste avoir remis au club un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre indication à la pratique de l'escalade, en loisir ou en compétition.
- Atteste avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les garanties d'assurance proposées avec la licence ainsi que les garanties de personnes facultatives et avoir remis au club l'accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME dûment signé.

MATERIEL PERSONNEL D'ESCALADE (Hors cours d'escalade)

Pour la pratique de l'escalade en salle, **les adhérents doivent acquérir le matériel spécifique** à l'activité : baudrier, chaussons d'escalade, système d'assurance et son mousqueton. Pour les toutes premières séances, ce matériel pourra être prêté par le club (sauf chaussons d'escalade).

UTILISATION DES PHOTOS PAR L'ASSOCIATION :

Autorisez vous le club à utiliser pour la saison 2015 / 2016, l'image de l'adhérent à des fins non commerciales sur tout type de support (affiche, site Internet, etc.) ? OUI NON

AUTORISATION (PARENTALE) D'HOSPITALISATION :

J'autorise les responsables de l'association Les Sinsols du Montcalm à me faire hospitaliser ou hospitaliser mon fils, ma fille en cas de nécessité et donne préalablement mon accord à toute intervention chirurgicale jugée urgente.

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom, Prénom		Téléphone		Portable	
Nom, Prénom		Téléphone		Portable	

Le club et la FFME pourront être amenés à utiliser vos données personnelles (notamment l'adresse électronique pour des finalités fédérales (notamment envoi de l'attestation de licence). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club et la FFME.

A tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invités à vous adresser :

- Au Club à vincent.milhau.09@gmail.com
- Et à la FFME : info@ffme.fr ou au 8/10 quai de la Marne 75019 PARIS

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Date : à

Signature du membre ou de son représentant légal